

TENNIS CLUB de LEGE CAP-FERRET

www.tc-legecapferret.com

tennisclub@ville-lege-capferret.fr

COMITE DIRECTEUR (saison 2006-2007)

Présidente : **LESCA Marie Annick**
Vice-président : **GATUING Yves**
Trésorier : **BACHE Dominique**
Trésorier adjoint : **NIMIS Eloïse**
Trésorier adjoint : **DIBON Michel**
Secrétaire : **LOUIT Annie**
Secrétaire adjointe : **PILLON Cécile**
Membres : **BODINIER Michel - BORLIACHON Frédéric**
DUPUY Bernard - DUPUY Yoann -
GILLES Olivier HOFFSESS Freddy
A titre consultatif **FERREIRA Didier**

REGLEMENT DU CLUB

TARIF COTISATIONS 2006/2007 (licence comprise) – renouvelables au 1^{er} OCTOBRE de chaque année –

ADHESIONS	Salles Location horaire	Salles Incluses dans l'adhésion
NORMALE 1 PERS	100 €	140 €
FAMILLE 2 PERS	160 €	210 €
FAMILLE (2A + 2J et +)*	240 €	300 €
ETUDIANT JOUEUR**	80 €	110 €
MINI TENNIS	60 €	
ECOLE TENNIS	65 €	
ECOLE COMPETITION	100 €	120 €
CLUB JUNIOR	80 €	

* licence payante à partir de la 5^e personne

** +18 € de licence pour étudiant +20 ans

INSTALLATIONS

2 terres battues, 5 green set, 11 quick et 2 courts couverts en green set à CLAOUEY. Tarif hors club, green set et quick 9,60€, terre battue et salles 12,50€.

Article 1

Les courts sont à la disposition de tous les membres à jour de leur cotisation.

.../...

Article 2

Pour une première adhésion, prévoir 2 photos d'identité, 3 enveloppes timbrées (5 pour l'école de jeunes) et un **CERTIFICAT MEDICAL**. Renouvellement : enveloppes et certificat médical et des photos si ces dernières n'ont pas été fournies l'année précédente.

Article 3

Les courts peuvent être utilisés par des joueurs non-adhérents, à condition de souscrire une location horaire auprès du secrétariat, verbalement ou par téléphone.

Article 4

Chaque joueur aura l'obligance de réserver au bureau ou par téléphone au 05.56.60.74.93 ou au 05.57.70.31.72 avant l'occupation du court, et ce, à raison d'une heure par 2 cartes et en signalant, **IMPERATIVEMENT**, les joueurs non adhérents.

Article 5

Les invités acquitteront une participation de 3,00 € pour les adultes et 1,50 € pour les jeunes.

Article 6

Chaque joueur devra porter des chaussures de tennis et avoir une tenue correcte sur le terrain
TORSES NUS, JEANS et MAILLOTS DE BAINS INTERDITS

Articles 7

Les courts couverts et les terres battues, **EN DEHORS DES ENTRAINEMENTS**, sont utilisables sur réservation, par les membres du club, à un tarif préférentiel (7,20 € avec lumière et 5,60 € sans lumière) .

Article 8

TERRAINS DU CAP-FERRET : les habitants permanents et les jeunes de l'Ecole ont accès aux courts de Monsieur ROUX suivant règlement établi par ce dernier, quant à l'utilisation de ses courts. (05.56.60.94.84 en saison ou Yves GATUING 05.56.60.44.01)

Article 9

OUVERTURE DU CLUB : le club est ouvert tous les jours en fonction du planning de réservation. En Juillet-août, tous les jours de 8 h à 21 h.

Article 10

MOIS DE JUILLET ET AOUT : CLAOUEY

- 4 terrains réservés aux membres sauf pendant la durée du tournoi,
- réservation la veille pour le lendemain,
- possibilité d'utiliser un terrain libre à condition de le céder, en cas de location.

Article 11 : Pour les cotisations salles incluses un règlement propre à la réservation sera affiché et appliqué.

☎05.56.60.74.93/☎05.57.70.31.72

tennisclub@ville-lege-capferret.fr

REGLEMENT UTILISATION
SALLES COUVERTES INCLUSES DANS COTISATIONS

UTILISATION DES SALLES :

- La salle est utilisable gratuitement pour les joueurs en possession de la cotisation salles incluses.
- Un joueur en possession de la carte salle peut jouer avec un invité moyennant la somme de 3 €60.
- Deux joueurs en possession de la cotisation extérieur peuvent jouer moyennant la somme de 7 €20. (Location horaire normale)
- Deux joueurs non adhérents peuvent jouer moyennant la somme de 12 €20.

RESERVATION DES SALLES :

- 1) Les réservations sont possibles tous les jours dans les créneaux horaires disponibles en sachant que l'école de jeunes, les entraînements et les championnats par équipes sont prioritaires.
- 2) Les réservations pourront se faire 24 h à 48 h à l'avance uniquement.
- 3) La réservation sera d'une heure pour 2 joueurs par jour avec possibilité d'une deuxième heure si le créneau n'est pas utilisé.

LE COMITE DIRECTEUR